L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME II. WINNIPEG, MAN., 10 AOUT 1899. NUMERO 27

ABONNENENTS.

Canada et Etats-Unis $1.00
Europe (compris le port) 2.50

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne .... 12c.
Chaque insertion subsequente 8c

N. B.—Les annonces de naissances, mariages cet sépultures seront insérées au taux de 25 chaque.

Jusqu'ou va leur Fanatisme

On ne pourrait jamais se faire une idée exacte du degré de fanatisme qui fleurit dans certaine coteries ultra-conservatrices, si l'on n'avait pas pour se renseigner les propres déclarations de certains de leurs organes.

Celui de ces organes auxquel revient le poupon sous ce rapport est sans contredit "La Défense" de Chicoutimi.

D'après cette feuille ultra-conservatrice :

"Les Canadiens-français n'ont pas le DROIT de donner le pouvoir à un parti purement LIBERAL parceque c'est un crime.

"Le régime libéral, surtout tel que l'entendent les libéraux canadiens-français est un régime essentiellement et brutalement mauvais, pervers et pervertissant."

On croit rêver en vérité, quand on lit de pareilles déclarations et pour en arriver à imprimer de telles idioties il faut être à moitié fou.

Pour notre part, nous n'aurions pas rélevé, de si folles assertions ; autant vaudrait alors discuter les divagations des sujets de l'asile de Selkirk ; mais la "Vérité" ayant jugé à propos de répondre à ces démences nous croyons bon de reproduire cette réponse.

C'est, en effet, notre prétention que les électeurs catholiques du Canada ont le DROIT de changer de régime politique de temps à autre, tant à Ottawa qu'à Québec.

Nous prétendons qu'ils ne sont pas obligés, sous peine de péché, de garder toujours au pouvoir le même parti politique, savoir le parti conservateur, ou libéral-conservateur, ou tory ou bleu, pour l'appeler par les divers noms sous lequel il est connu.

Nous prétendons qu'il leur est permis, par l'Eglise et par le droit naturel, de remplacer à la direction des affaires, le parti politique dit conservateur, libéral-conservateur, tory ou bleu, par le parti politique connu sous les divers noms de libéral, grit, réformiste ou rouge ; et VICE VERSA.

Nous disons que parfois il est même utile, nécessaire de faire cette substitution, un parti qui reste trop longtemps au pouvoir, sous le régime parlementaire, devenant invariablement corrompu et impropre au gouvernement du pays.

Voilà notre prétention. Elle est bien nettement formulée, et elle diffère essentiellement de la prétention de la "Défense" et de la plu part des journaux conservateurs de la province de Québec qui nient aux électeurs catholiques le droit de remplacer un régime conservateur par un régime libéral.

Et en soutenant la thèse que la "Défense" "nie péremptoirement", nous prétendons conformer notre conduite aux directions venues de Rome en différentes occasions que tous ceux qui s'occupent de ces questions ont présentes à la mémoire, ainsi qu'à la ligne de conduite que nous ont tracée nos évêques dans leurs mandements et dans les décrets des conciles.

Malgré les directions réitérées, et toujours dans le même sens, que nous ont données le Saint-Siége et l'épiscopat canadien, une certaine école parmi nous persiste à identifier la cause de la religion avec la cause d'un de nos deux partis politiques, au point de faire un crime à ceux qui refusent de maintenir ce parti au pouvoir et qui donnent leurs préférences à l'autre parti.

Cet abus—car c'est incontestablement un abus, et un abus très grave—provoquera, encore une fois, et avant longtemps, nous en sommes persuadé, une réitération de la direction pontificale et épiscopale relativement à cette brûlante discussion qui se continue depuis si longtemps, en dépit des décrets et des mandements qui auraient dû la clore il y a bien des années.

Les Galiciens.

Nous reproduisons la lettre suivante parue dans plusieurs journaux de l'Est et qui donne une appréciation fort exacte des Galiciens si dénoncés par la presse conservatrice.

Des Rives du lac Croche,
23 juillet 1899.

En ces derniers temps, dans la presse, on a beaucoup parlé des Galiciens et parfois d'une façon un peu sévère. Cependant, un grand nombre de Canadiens, même parmi ceux qui lisent assidûment plusieurs journaux, semblent ignorer l'histoire, les mœurs et la religion de ce peuple intéressant. Il ne sera peut-être pas inutile de consacrer quelques lignes à l'étude des colonies galiciennes du Nord-Ouest Canadien.

Il y a maintenant dans le Manitoba et les Territoires vingt mille Galiciens, professant, pour la plupart, la religion catholique. Les adhérents du schisme grec ne forment qu'une infime minorité parmi ceux que nous avons au Canada.

Presque tous primitivement d'origine slave, nos émigrants de Galicie appartiennent à deux types bien distincts ; le type polonais et le type ruthène (petit russe).

La Galicie, on le sait, avant d'être incorporée politiquement à l'Autriche, faisait partie de la Pologne. Les Ruthènes ont émigré de la Russie pour prendre des terres dans ce territoire qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de Galicie, où ils se sont développés à côté des habitants de race polonaise A l'époque de leur migration, les Ruthènes étaient séparés de l'Eglise Romaine, à laquelle ils se sont réunis plus tard.

Aujourd'hui, les Galiciens Ruthènes sont de fervents catholiques, de moeurs douces et très respectueux pou le prêtre.

J'aurai plus tard l'occasion de vous fournir certains renseignements sur la langue, le rite religieux et les aptitudes agricoles et civiques des Galiciens. En attendant j'extrais de mon calpin les notes suivantes :

Dans le cours de juin dernier, un de nos bons Canadiens, M Léon Roy, agissant sous les ordres du commissariat de Winnipeg, a placé dans la province de la Saskatchewan, à quinze milles de Batoche et de Fish Creek, deux cent cinquante "homesteaders" galiciens. M. Roy, que votre serviteur a rencontré, a toujours parlé d'une façon avantagense de ces nouveaux colons.

J'ai tenu à visiter moi-même les cantons de la Saskatchewan, où le gouvernement a placé les Galiciens, et j'ai été favorablement impressionné. Les Galiciens, il est vrai, sont très pauvres en général, mais, par contre, ils sont industrieux et excellents travailleurs. Je ne vois pas pourquoi certains journaux de la province de Québec ne les accuilleraient pas avec sympathie.

A peine fixés depuis cinq à six semaines, sur les lots gratuits de leur patrie d'adoption, les Galiciens ont érigés sur les nombreuses collines de leur colonie de grandes croix de bois.

Nous nous rappelons avec fierté le nom des explorateurs français qui ont planté des croix dans la nouvelle-France, depuis Gaspé jusqu'au rives du Mississipi. Les Galiciens encore trop pauvres pour bâtir des églises, affirment leur foi dans les cantons de l'Ouest en dressant des croix, comme au temps de Jacques Cartier et de Champlain. Ne serait-ce pas un motif qui devrait nous engager à les traiter à l'avenir, dans nos appréciations, avec plus de bienveillance et de justice ?

VIATOR.

Godfrey en Georgie.

Les musiciens à l'habit rouge de l'orchestre des British Guards ont eu une réception enthousiaste à leur arrivée a Atlanta (dit le journal "Atlanta".) Dix mille personnes se pressaient dans la station Union, et aux abords, lorsque le train du sud est arrivé. La rue Wall était noire de monde depuis Kimball House jusqu'au block Old Moutham House.

C'était une foule comparable à celle qui une après-midi de l'automne de 1895 se pressait pour accueillir le Président Cleveland et son cabinet venant visiter l'exposition.

La musique du 5me régiment et celle du second des Etats Unis étaient massées en face de la gare, et lieut Godfrey et ses musiciens furent accueillis par des bravos enthousiastes lorsqu'ils sortirent de la gare accompagnés par le Col. Dutton.

Les anglais avaient fort belle apparence dans leur uniforme rouge.

Les hommes du Lieut. Godfrey se placèrent en ordre et au commandement de "marche," les musiciens d'Atlanta en tête et jouant la foule fit escorte jusqu'à l'Hotel Marion.

A leur arrivée, les anglais réunis sur les marches, donnèrent trois hourrahs en l'honneur du Président des Etats Unis et trois de plus pour le 5me et le 2me régiment.

Aussitôt après anglais et américains fraternisèrent, et le lendemain la musique du 5eme régiment fit faire aux anglais la visite de la ville.

Godfrey et son orchestre se feront entendre à l'Auditorium Rink les 21, 22 et 23 aout

Les Resultats

DE LA CONFERENCE DE LA PAIX.

Rome. 3.—L'ex-président du conseil, M. Crispi, dans une entrevue, a dit au sujet de la conférence de la Haye :

"La conférence internationale n'a eu aucun résultat pratique. Le désarmement n'est possible que par le moyen des grandes alliances. Un accord au point de vue politique et militaire entre l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Russie et l'Angleterre n'est pas impossible, et ce serait la solution du problème.

L'Etat qui oblige l'Europe à augmenter les armements est la France. Si la France était isolée, les puissances pourraient réduire leurs forces militaires d'un tiers.

"On dit que la Russie désire le désarmement. Si ce désir est sincère, la Russie doit donner l'exemple et se séparer de la France."

Washington, 2—Le secrétaire Hay a reçu de l'ambassadeur White, président de la délégation américaine à la Haye, une dépêche disant que seize des puissances représentées à la conférence ont signé les conventions relatives à l'arbitrage et à la méditation. Parmi ces puissances se trouvent la France, l'Angleterre et la Russie.

Ces traités ne seront définitivement acceptés par les Etats-Unis que lorsqu'ils auront été ratifiés par le sénat. Par suite de cette circonstance, le différend actuel entre les Etats-Unis et le Canada ne pourra pas être réglé par l'arbitrage. Même après la ratification du traité, dit-on, la question de soumettre ce différend à un tribunal arbitral ne pourra être résolue d'une façon positive qu'avec le consentement des deux parties.

Aventure tragi-comique.

Elle est arrivée à deux bons bourgeois de Bradford, Angleterre, à un hôtellier et un conseiller municipal, qui se proposaient de faire une partie de plaisir en ballon, accompagnés, bien entendu, d'un aéronaute.

Malheureusement, à peine venaient-ils de s'installer dans la nacelle qu'un coup de vent violent fit choir l'aéronaute cramponné aux cordages, et le ballon s'enleva sans autres guides que l'hotelier et le conseiller municipal bouleversés ; horrible cauchemar ! Les infortunés en rêvent encore.

Tantôt ils ouvraient trop la soupape, et le ballon descendait avec une rapidité vertiginense ; tantôt ils jetaient trop de lest, et l'aérostat s'élançait vers les régions infinies.

Enfin, après cinquante minutes d'angoisses, ils finirent par atterrir aux environs de Leeds, jurant, mais un peu tard, qu'on ne les y prendrait plus.

Le problême de la navigation aérienne les laisse aujourd'hui indifférents.

Les Chevaux de la province de Quebec

On élève aujourd'hui de magnifiques chevaux dans la province de Québec ; il s'est produit à cet égard un progrès merveilleux depuis une vingtaine d'années, au point qu'Ontario n'est plus seul à approvisionner le Manitoba et tout l'ouest. Il s'importe aujourd'hui de "chez-nous" un nombre considérable de magnifiques bêtes, pour lesquelles on obtient des prix très-rémunératifs. M. Aimé Bénard, notre populaire hotelier, a fait venir du comté d'Iberville, depuis le commencement de la saison, huit ou dix chars de chevaux propres à divers usages. Le dernier, arrivé la semaine dernière, et que nous avons pu examiner, contenait des chevaux de choix. Il ne fui en reste plus que cinq ou six, qui sont de fort beaux échantillons.

NOUVELLES LOCALES.

Une assemblée a eu lieu la semaine dernière à St.-Boniface pour l'élection du bureau des dames patronnesses de l'hopital de St.-Boniface.

Mme Dubuc a été nommée présidente honoraire.

Mme Bernier, Présidente.

Mme. S. A. D. Bertrand, vice-présidente.

Mme. A. Levêque, Secrétaire.

Mme. F. Jean, Trésorière.

Tout le monde applaudira à l'hommage rendu à Mme. Dubuc, dont le zèle et le dévoûment sont au-dessus de tout éloge.

Les commis-marchands ont formé une association, jeudi dernier.

M. H. Fournier, le gérant français de la maison Robinson, a été élu comme président.

Le vice-président, M. Holt.

2e vice-président, M. R. L. Chevrier.

Secrétaire, M. Goddard.

Trésorier, C. T. Harisson.

Le choix de M. H. Fournier comme président de la nouvelle association, aussi bien que celui de M. R. L. Chevrier comme 2e vice-président, est un honneur qui rejaillit sur notre population française de Winnipeg, et nous sommes particulièrement heureux de féliciter ces messieurs en cette occasion.

On signale de San Francisco le départ pour Manille du Coke, un petit voilier mâté en goélette, qui a trente pieds longueur et qui jauge cinq tonneaux.

Le Coke est monté par une seule personne, le capitaine Freitche, qui se propose de faire le tour du monde dans cette coquille de noix. Il prétend déjà avoir traversé l'Atlantique dans un navire de moindre dimension.

Le capitaine Freitche n'a d'autre compagnon de voyage qu'un chat, qui a déjà fait avec lui plusieurs longues traversées, et qu'il appelle sa "mascotte."

....Et pour un animal qui n'aime pas l'eau, c'est vraiment une guigne !